

NOM PRENOM

ADRESSE

Objet : Fiche individuelle du plan de financement prévisionnel personnalisé – Résidence Carrière-Vauvenargues

Madame,

Lors de l'Assemblée Générale de juin 2017, vous nous avez missionnés pour étudier un programme de rénovation de la résidence. Le programme de travaux est détaillé dans le dossier copropriétaire ci-joint, ainsi que les dispositifs d'aides et de prêts collectifs. C'est avec enthousiasme que nous vous présentons les résultats de cette mission qui apparaissent positifs à plusieurs égards : les couts de travaux, les économies d'énergie générées et les aides et subventions mobilisées.

Ce document nominatif vous donne le détail du montant de votre quote-part, des aides collectives et individuelles dont vous pourrez bénéficier et des modes de financement qui vous sont proposés si vous le souhaitez.

Le montant de votre quote-part, fonds travaux déduits, regroupe : les travaux collectifs et privés, les honoraires (maîtrise d'oeuvre, bureau de contrôle, SPS, assurance dommage ouvrage, honoraires syndic), la provision aléas chantier.

Les travaux privés sont issus de vos réponses au questionnaire de maîtrise d'œuvre rempli en Novembre dernier. Si vous n'avez pas répondu à ce questionnaire ou si des changements ont eu lieu depuis, vous pouvez faire rectifier votre fiche, soit en contactant le pôle financement (financement@reanova.fr ou au 01 81 89 35 00) ou lors des permanences qui seront organisées avant et après l'Assemblée Générale.

Afin de vous accompagner et de répondre à vos questions, des permanences individuelles seront organisées à la copropriété dans la salle du conseil syndical.

Voici les dates et les horaires des permanences :

- **Jeudi 24 mai 2018 de 10h à 13h et de 15h à 20h**
- **Vendredi 25 mai 2018 de 10h à 13h et de 15h à 20h**
- **Lundi 28 mai 2018 de 10h à 13h et de 15h à 20h**
- **Mercredi 30 mai 2018 de 10h à 13h et de 15h à 20h**
- **Lundi 4 juin 2018 de 10h à 13h et de 15h à 20h**
- **Jeudi 7 juin 2018 de 10h à 13h et de 15h à 20h**
- **Lundi 11 juin 2018 de 10h à 13h et de 15h à 20h**
- **Mercredi 13 juin 2018 de 10h à 13h et de 15h à 20h**
- **Vendredi 15 juin 2018 de 10h à 13h et de 15h à 20h**

Nous vous recevrons sur rendez-vous que vous pouvez prendre en ligne à partir de notre site Reanova, en cliquant « je prends rendez-vous » : www.reanova.fr/espace-client/ ou contacter notre agence Reanova au 01 81 89 35 00 (permanence téléphonique de 14h30 à 17h00) pour réserver votre horaire.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

L'équipe de maîtrise d'œuvre.

Caractéristiques de vos lots de copropriété

Bâtiment :	Etage :
N° de lot principal :	Type de lot :
N° de lot Cave :	N° de lot Parking :

Tantiemes_generaux_Vauvenargues	Tantiemes_chauffage_Vauvenargues	Tantiemes_Cage_Vauvenargues	Tantiemes_generaux_appartement_Vauvenargues
241	220	221	221

COUT DES TRAVAUX (€ TTC)

Quotepart de travaux

Travaux collectifs	11 955,05 €
Travaux privés	5 695,23 €
Honoraires	1 960,06 €
Provision pour aléas chantier	617,76 €
Quotepart totale appelée	20 228,10 €

Fonds travaux de la copropriété (déjà déduits de la quote-part)

Fonds Travaux (déjà déduit de la quote-part) (estimation)	2 393,13 €
Vente d'un logement du SDC (déjà déduit de la quote-part) (estimation)	723,00 €

SUBVENTIONS COLLECTIVES CONFIRMÉES (€ TTC) *

Eco-Rénovons Paris	5 504,44 €
CEE	411,59 €
Eau de Seine Normandie	108,45 €

ECONOMIES D'ENERGIE (€ TTC)

Économies d'énergies estimées

Economies d'énergie annuelles	227,51 €
Economies d'énergie cumulées sur 15 ans	3 412,63 €

TRAVAUX PRIVATIFS

Menuiseries

Article - pièce	Existant	Remplacement			Prix TTC	
	Quantité	Quantité	Option 1	Option 2	Option 3	Total
PF05 - Chambre 1	1	1				1 360,95 €
PF05 - Chambre 2	1	1				1 360,95 €
F03 oscillot-battant - Cuisine	1	1				637,22 €
PF06 - Séjour	1	1				2 239,77 €
Total Menuiseries						5 598,89 €

Occultations

Article - pièce	Existant	Remplacement			Prix TTC	
	Quantité	Quantité	Option 1	Option 2	Option 3	Total
Total Occultations						0,00 €

Chauffage

Article	Quantité (incluse dans votre quotepart)	Prix total (TTC)
Robinet thermostatique	4	88,64 €
Robinet manuel sdb	1	7,70 €

S'il y a une différence entre les travaux privés recensés dans cette fiche et les travaux à effectuer dans votre appartement, et si vous souhaitez choisir des options vous pouvez contacter Reanova (01 81 89 35 00) pour vous renvoyer une fiche mise à jour.

SOLUTION DE FINANCEMENT DES TRAVAUX

Vous pouvez autofinancer vos travaux, dans ce cas-là vous réglez le montant de votre quote-part en payant les différents appels de fonds de travaux effectués par votre syndic. Le montant des appels de fonds vous sera communiqué lors de l'assemblée générale du 20 Juin. A la fin des travaux, vous récupérez les différentes subventions, soit sur votre compte copropriétaire.

Sinon, vous pouvez souscrire aux prêts collectifs, à la suite de l'assemblée générale de vote des travaux, selon les modalités suivantes :

VOUS ETES ELIGIBLE A L'ECO-PRET A TAUX ZERO

Les propriétaires occupants et les propriétaires bailleurs sont éligibles à l'Eco-Prêt à Taux Zéro, aux conditions suivantes :

- L'appartement est occupé à titre de résidence principale, que ce soit par le propriétaire ou le locataire.
- Le propriétaire n'a pas déjà bénéficié d'un Eco-Prêt à Taux Zéro individuel pour le logement concerné par les travaux.

Prêt collectif Eco-Prêt à Taux Zéro et prêt collectif	
QUOTEPART TOTALE APPELEE	20 228,10 €
Montant empruntable à taux zéro	16 241,36 €
Frais de dossier/caution (payés avec la première mensualité)	0,00 €
Mensualité sur 15 ans <i>(Comprenant la garantie obligatoire pour désolidariser les copropriétaires)</i>	96,73 €
Montant non empruntable à taux zéro <i>(Autofinancement par appels de fonds ou prêt collectif)</i>	3 986,74 €
Frais de dossier/caution (payés avec la première mensualité)	39,87 €
Mensualité sur 15 ans <i>(Comprenant la garantie obligatoire pour désolidariser les copropriétaires)</i>	25,86 €
Mensualité globale (PTZ et prêt collectif)	122,58 €
Baisse des charges liée aux économies d'énergie	18,96 €

Exemple de financement avec l'Eco-Prêt à Taux Zéro et le prêt collectif sur 15 ans

